

Transport aérien : le supplément éventuellement appliqué sur le prix du billet Volotea est-il légal ou pas ?

Lecture 2 mins

Accueil • Économie & entreprises • Transports



Volotea est la seule compagnie à avoir annoncé la mise en place de prix flexibles selon le cours du kérosène. © Crédit photo : Archives Émilie Drouinaud / Sud Ouest

Par SudOuest.fr avec AFP
Publié le 05/05/2026 à 11h58.

- Écouter Voir sur la carte Réagir Partager

Le ministre des Transports dit s'interroger sur la légalité de cette disposition prise par la compagnie low-cost face à la flambée du prix du kérosène, tandis que le droit est beaucoup plus nuancé selon de multiples critères qui varient selon les pays. Volotea est la seule compagnie à avoir fait ce choix

Le prix flexible après achat des billets de la compagnie aérienne espagnole Volotea est peut-être illicite, a estimé le ministre des Transports français, Philippe Tabarot, ce mardi juin sur France 2.

À VOIR AUSSI

Une résidence XXL aux prix gonflés pour les étudiants de l'Université de Bordeaux

SUR LE MÊME SUJET

Voyage en avion : Volotea va appliquer un supplément sur les billets...



SUD OUEST Envie de lire cet article ? Sud Ouest s'engage à vous apporter une information locale de qualité, fiable et complète, grâce aux revenus complémentaires de la publicité et de l'abonnement. Accédez à cet article en vous abonnant. Je m'abonne Déjà abonné(e) ? Je me connecte

LES SUJETS ASSOCIÉS

- Transports Loisirs et Tourisme Moyen-Orient Énergie Carburants Economie International H

Aucun commentaire

VOTRE COMMENTAIRE

Réagissez à cet article. Pour commenter, merci de vous connecter.

Connexion



SUD OUEST 100% NUMÉRIQUE

SUR WEB, TABLETTE ET MOBILE

Le journal + L'accès aux articles abonnés + l'Édition du soir + Le club abonnés

S'ABONNER À PARTIR DE 1€

Contenus

Archives

Horoscope

Vous avez choisi de refuser les cookies

Pourtant, comme les abonnements, ils permettent de soutenir le travail des 250 journalistes de notre rédaction qui s'engagent à vous proposer chaque jour une information de qualité, fiable et complète.

En acceptant les cookies, vous pourrez accéder aux contenus et fonctionnalités gratuites que propose notre site.

À tout moment, vous pouvez modifier vos choix via le bouton "cookies" en bas de page.

Accepter les cookies

ou

S'abonner



Vous avez choisi de refuser les cookies

Pourtant, comme les abonnements, ils permettent de soutenir le travail des 250 journalistes de notre rédaction qui s'engagent à vous proposer chaque jour une information de qualité, fiable et complète.

En acceptant les cookies, vous pourrez accéder aux contenus et fonctionnalités gratuites que propose notre site.

À tout moment, vous pouvez modifier vos choix via le bouton "cookies" en bas de page.

Accepter les cookies

OU

S'abonner